

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
0491132207

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 24 JUILLET 2020
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLE**

OBJET : Budget primitif 2020 : délégation enseignement supérieur et recherche.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

En 2015, vous avez décidé d'organiser la politique d'enseignement supérieur et recherche selon deux axes :

1. Participer au développement, à l'attractivité et au rayonnement du territoire par la consolidation des pôles d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.
2. Favoriser l'accès aux formations de l'enseignement supérieur, aux carrières scientifiques ; soutenir l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat.

Depuis, trois documents-cadres, adoptés en 2018, nous permettent de conforter et d'amplifier nos actions en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Il s'agit de :

- La convention-cadre passée entre le Département et Aix-Marseille Université, qui met en place une coopération renforcée sur de nombreuses actions d'intérêt commun. Elle a été signée le 27 juin 2018 ;
- La convention territoriale d'exercice concertée des compétences (CTEC), prévue par la loi NOTRe, signée entre le Département et la Région le 6 novembre 2018, rendant possible, notamment, les cofinancements entre les deux collectivités ;
- Le schéma départemental de développement universitaire et scientifique (SDDUS), en application du Code de l'Éducation. Le diagnostic de la situation de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les Bouches-du-Rhône et les actions à mettre en œuvre sont décrites dans ce schéma, en cohérence avec les stratégies régionales et nationales.

La consolidation des pôles d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation

Un enseignement supérieur et une recherche publique de qualité constituent des enjeux majeurs de développement de notre territoire. Le Département poursuit sa volonté de renforcer les domaines stratégiques prioritaires en amplifiant son intervention en faveur des pôles d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation par :

L'aide portée à la consolidation de l'économie de la connaissance et aux filières stratégiques. Ces opérations améliorent la qualité des enseignements et permettent de constituer des pôles d'envergure nationale (l'immunothérapie, les neurosciences ou les sciences mécaniques, acoustiques et la santé), dont la portée contribue à renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire à l'international.

Le soutien apporté à la recherche sur des actions ponctuelles s'inscrit dans le programme de partenariat recherche et développement hors CPER. Aux côtés de l'ensemble des acteurs institutionnels, notre collectivité développe une recherche attractive et de qualité au service des citoyens (actions de soutien à la recherche dans la lutte contre l'épidémie au coronavirus Covid-19). Le Conseil départemental soutient les Laboratoires de recherche publique ainsi que les Plateformes technologiques en finançant des équipements de haute technologie.

La promotion de l'enseignement supérieur

L'augmentation du taux de qualification, facteur d'attractivité de notre territoire mais aussi vecteur d'insertion sociale, culturelle et professionnelle des jeunes passe par l'accès du plus grand nombre aux formations supérieures.

Le Conseil départemental s'est engagé auprès de l'Université et des Grandes écoles dans le programme PROTIS (Provence Terre d'Itinéraires Scientifiques). Ce dispositif est destiné à favoriser l'accès de tous les collégiens du département à l'enseignement supérieur et à la recherche en leur faisant découvrir les perspectives d'avenir offertes dans les métiers de la science. Il s'inscrit dans une démarche de promotion de l'égalité des chances et de lutte contre les inégalités sociales, culturelles et de genre.

La diffusion de la culture et rayonnement scientifique

En coopération avec tous les acteurs du territoire (université, grandes écoles, organismes de recherche et tissu associatif), les actions de diffusion de la culture scientifique et technique sont encouragées et valorisées. L'objectif est de maintenir les actions sur tout le territoire départemental. La pandémie a bouleversé le déroulé des manifestations, en particulier celles à destination des collégiens. C'est pourquoi, le Département encourage le maintien des actions de sensibilisation à travers l'utilisation de nouveaux formats (dématérialisés).

Afin de valoriser et vulgariser les productions scientifiques des acteurs de la recherche de notre territoire et le talent de nos chercheurs, la cinquième édition du «Prix Départemental pour la Recherche en Provence» est organisée en sélectionnant et mettant en lumière quelques-unes des meilleures contributions. L'amplification de nos actions de valorisation de la recherche et de soutien aux grands événements internationaux, favorisent l'attractivité et de rayonnement de notre territoire. Le Conseil départemental soutient des manifestations d'envergure nationale et internationale (10^e Rencontres Jeunes et Sociétés en Europe autour de la Méditerranée » ; « 50^{ème} édition de la Société Française de l'Etude du Comportement Animal »...).

Le soutien de l'accueil de chercheurs étrangers en résidences, notamment au sein de l'Institut Méditerranéen de Recherche Avancée (IMéRA), participe au rayonnement international de la communauté scientifique.

Le soutien aux actions favorisant l'accès à l'enseignement supérieur, l'insertion professionnelle et l'esprit d'entrepreneuriat

Aux côtés de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, notre collectivité soutient les actions destinées à favoriser l'insertion professionnelle des doctorants et la professionnalisation des cursus au travers des dispositifs PEPITE et PREPITE (label national) ainsi que la semaine AMU entreprise. La Journée Sciences et création d'entreprise, organisée par l'Incubateur Impulse, permet de développer les réseaux et l'esprit d'entreprendre des étudiants et des collégiens.

L'état des crédits affectés à la politique publique de l'enseignement supérieur et de la recherche figure en annexe 1 du présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL